DIRIGEANTS DE TPE — RÉF. TPE-04

Frais du dirigeant : pro ou perso ?

Ce que l'entreprise peut payer pour son dirigeant, ce qu'elle ne doit jamais payer, et comment se rémunérer ou se faire rembourser proprement.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
14 h selon le format	**3 formats** Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	**Dès 280 €** HT par participant · selon la modalité	**Attestation de fin de formation** de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE
E-learning
280 € HT par participant

Durée	**14 h, à votre rythme**
Prix de l'heure	**20 € HT**
Participants	**Individuel**
Accès	**3 mois**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Présentiel à Nice
490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**Nice, 6 place Auguste Blanqui**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Distanciel en visio
490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**À distance, en visio**

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

Payer ses courses, ses vacances ou les travaux de sa maison avec la carte de la société est l'une des causes les plus fréquentes de redressement. Le fisc refuse la charge et la TVA, impose la somme chez le dirigeant comme un revenu caché, et l'URSSAF peut la traiter comme un avantage en nature. Au pénal, c'est un abus de biens sociaux (jusqu'à 5 ans de prison et 375 000 € d'amende). Et un gérant de SARL n'a pas le droit d'avoir un compte courant débiteur.

POUR QUI

Tous secteurs. Gérants de SARL et EURL, présidents de SAS et SASU, entrepreneurs individuels (avec des règles adaptées).

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Classer une dépense en pro, perso ou « zone grise » avec un test simple
- ✓ Justifier une dépense (qui, quoi, pourquoi, pour quel client)
- ✓ Vous faire rembourser vos frais réels ou forfaitaires dans les règles
- ✓ Corriger une erreur avant qu'elle ne devienne un problème

LE PROGRAMME

01 La règle de base : dans l'intérêt de l'entreprise — 3 h

Le test en 4 questions : est-ce utile à l'activité ? est-ce justifié par une facture au nom de l'entreprise ? le montant est-il raisonnable ? est-ce que je peux l'expliquer à un contrôleur ? · Entreprise individuelle et société : pourquoi les règles ne sont pas les mêmes · Le compte bancaire pro dédié et la carte de la société : usage strictement professionnel

02 Les dépenses du dirigeant, cas par cas — 3 h

Repas : repas d'affaires avec un client (nom et objet à noter), repas seul sur un chantier (déduction limitée : en 2026, la part entre 5,50 € et 21,40 € par repas pour un entrepreneur individuel) · Cadeaux clients (TVA récupérable seulement jusqu'à 73 € TTC par bénéficiaire et par an, seuil inchangé depuis 2021), réceptions, séminaires · Téléphone, internet, bureau à domicile, vêtements, abonnements, formation, déplacements · Véhicule et indemnités kilométriques : renvoi vers la formation TPE-06

03 Les zones rouges — 3 h

Courses du foyer, vacances, travaux de la résidence principale, dépenses du conjoint ou des enfants, loyers personnels, amendes de stationnement et contraventions · Compte courant débiteur (interdit au gérant personne physique de SARL), retraits d'espèces sans justification, « avances » jamais remboursées · Ce qui se passe au contrôle : charge refusée, TVA rappelée, revenus distribués imposés chez le dirigeant, avantage en nature soumis à cotisations, majorations

04 Se payer et se faire rembourser proprement — 3 h

Rémunération, dividendes, remboursement de frais : trois choses différentes • La note de frais conforme : justificatifs, motif, client, date • Avantages en nature (logement, véhicule, téléphone) : les déclarer plutôt que les cacher • Régulariser une dépense perso passée par erreur : remboursement ou imputation sur compte courant créditeur, en lien avec le cabinet

05 Atelier de synthèse et évaluation — 2 h

Cas : le relevé de carte bancaire d'un gérant de SARL sur un mois. Classer 30 dépenses en vert, orange, rouge et proposer les corrections • Évaluation finale

PRÉREQUIS

Aucun prérequis en gestion. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Pas de cours théorique : chaque séquence part d'une situation vraie, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte en cas de contrôle et le bon réflexe à prendre, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent et passe… jusqu'au contrôle) et les bonnes pratiques. Les cas suivent des entreprises fictives de Nice d'une formation à l'autre.

Boîte à outils remise : grille « pro / perso / zone grise », modèle de note de frais, tableau des plafonds 2026, fiche « 15 dépenses à ne jamais faire payer par la société », modèle de registre des repas et cadeaux d'affaires.

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Frais du dirigeant : pro ou perso ? vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : TPE-04.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59